

Informations de base	
2017/2654(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Syrie Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient Zone géographique Syrie	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
16/05/2017	Débat en plénière		
18/05/2017	Décision du Parlement	T8-0227/2017	Résumé
18/05/2017	Résultat du vote au parlement		
18/05/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2654(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0331/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0333/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0335/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0337/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0338/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0341/2017	15/05/2017	
Proposition de résolution		B8-0342/2017	18/05/2017	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0227/2017	18/05/2017	Résumé

Résolution sur la stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Syrie

2017/2654(RSP) - 18/05/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Syrie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/ALE.

Plus de 400.000 personnes ont perdu la vie depuis le déclenchement du conflit en Syrie en 2011 tandis que 13,5 millions de personnes ont un besoin immédiat d'aide d'urgence, notamment sur le plan médical et alimentaire, de l'accès à l'eau et aux abris.

Le Parlement a fermement **condamné les atrocités et les violations généralisées des droits de l'homme** commises par toutes les parties au conflit, en particulier les troupes du régime de Bachar Al-Assad avec le soutien de ses alliés, la Russie et l'Iran, ainsi que par les groupes armés tels que le groupe «État islamique» et le Front Fatah al-Cham. Il a préconisé la création d'un **tribunal pour les crimes de guerre** commis en Syrie.

Tout en saluant la stratégie de l'Union à l'égard de la Syrie, les députés ont appelé à une **stratégie forte en faveur de l'ensemble du pays** en exprimant leur attachement à l'unité, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de la Syrie. Selon eux, le seul moyen de pacifier le pays serait d'engager **un processus politique, mené par les Syriens**, sur la voie d'élections libres et régulières organisées à la lumière d'une nouvelle constitution avec l'appui et sous la supervision de l'ONU.

L'UE, en tant que **plus grand donateur** (plus de 9,4 milliards EUR mobilisés depuis janvier 2017) devrait s'engager davantage pour occuper une place de premier plan dans les négociations menées dans le cadre défini par l'ONU en élaborant une ligne d'action spécifique visant à rapprocher les parties. La Haute représentante devrait dès lors entamer l'élaboration d'un **plan concret au regard de sa participation à la reconstruction** de la Syrie.

Le Parlement a souligné que la mise en place de **mesures de confiance**, notamment un accès humanitaire sans aucune entrave dans toute la Syrie, la fourniture de services publics essentiels (électricité, eau, soins de santé), la fin de tous les sièges ainsi que la libération des prisonniers et otages, était d'une importance cruciale dans ce contexte. Il a également appelé à redoubler d'efforts pour **renforcer les capacités de la population** et de la société civile en Syrie en vue de favoriser la résilience de la population syrienne.

Enfin, les députés ont demandé aux États membres de l'Union européenne de s'engager en faveur du **partage des responsabilités**, en permettant aux réfugiés qui fuient les zones de guerre en Syrie de trouver une protection au-delà de la région directement voisine, grâce notamment à des programmes de réinstallation et d'accueil humanitaire. Ils ont également plaidé pour une intensification des efforts afin que tous les enfants réfugiés et vulnérables dans des communautés d'accueil aient accès à une éducation de qualité.